

MAIRIE DE FLEY

Procès verbal de la séance du conseil municipal du 28 mars 2013

Réuni sous la présidence du Maire, Monsieur François GARY.

Etaient présents : MM. François GARY, Jean-Noël GORGE, Christian GERMAIN, Philippe de la BUSSIÈRE, Mme Valérie ROSSIGNOL, M. Jean-Pierre GILBERT, Mme Anne-Lise MOULIN, M. André DAVID, M. Patrick LONJARET.

Était excusée et a donné pouvoir : Mme Michèle LUQUET a donné pouvoir à M. François GARY

Était absent : M. Laurent PIERRE.

Secrétaire de séance : M. Philippe de la BUSSIÈRE

Lecture et approbation du P.V. de la séance du 21 février 2013



1°) TRAVAUX DE VOIRIE : DEVIS À EXAMINER

Après étude des devis transmis par les entreprises Pascal GUINOT et EIFFAGE qui s'avèrent incomplètes, il est convenu d'une réunion le jeudi 04 avril 2013 à 17h pour redéfinir les besoins et recontacter les entreprises. Une somme de 90 000 € est cependant à prévoir pour l'ensemble des travaux de voirie, donc une programmation sur deux années.

2°) COMPTE RENDU DE VISITE DES BASSINS DE TRAITEMENTS DES EAUX USÉES DE FLEY ET DE RIMONT

Le rapport communiqué par le Service de l'Assainissement de la Direction du Développement Rural et de l'Agriculture indique un fonctionnement abouti pour le Bourg de Fley. En revanche, le fonctionnement de la lagune de Rimont connaît de fréquents problèmes et nécessite un agrandissement, ou la modification du système de traitement (roseaux?). Il est nécessaire d'envisager l'achat du terrain voisin pour réaliser ces aménagements.

3°) COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Examen et vote des comptes administratifs 2012.

Notre budget de fonctionnement reste très stable aux environs de 80 000 € répartis en 30 000 € de charges à caractère général (énergie, eau, fournitures diverses...), 30 000 € de charges de personnel (les employés communaux), 20 000 € de charges courantes (syndicats intercommunaux, subventions, indemnités des élus...).

Cette gestion rigoureuse nous permet de dégager en moyenne un excédent de 60 000 € par an qui nourrit nos possibilités d'investissement. En 2012 nous n'avons pas engagé de travaux, nous étions dans l'attente de solder ceux de la mairie. De ce fait 2013 cumule deux années d'excédent de fonctionnement soit 102 800 €.

A- Commune

Les comptes de la commune sont examinés et font apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement

Recettes	128 612 €
Dépenses	91 445 €

Excédent 2012	37 167 €
Excédent reporté	65 636 €

Excédent total	102 803 €

Le budget reste stable d'une année sur l'autre et permet de dégager des ressources pour les investissements.

Nos investissements : en 2012 les dépenses ont consisté à solder les comptes des travaux de la mairie et du logement atteignant soit 109 716 € de déficit reporté et 33 362 € de factures. Les seuls nouveaux investissements se sont limités à 8 800 € de remboursement d'emprunt (mairie), 1 690 € de signalétique pour Rimont, 1 500 € de travaux au cimetière communal, 2 318 € de remplacement de lampes d'éclairage publique au Bourg donc un total de dépenses de 158 658 euros. Les recettes pour 209 388 € dont le solde des subventions accordées par le département, la Région et l'Etat soit 132 800 €, nous laissant un excédent de 50 730 €.

Investissement

Recettes	209 388 €
Dépenses	158 658 €

Excédent total 2012	50 730 €

Les comptes concernant les travaux de la Mairie et du logement ont été soldés, pour une dépense totale de 308 781 € dont 154 030 € de subventions, plus élevées que prévu. Un emprunt de 120 000 € et une récupération de TVA de 38 446 € sur 2 ans nous ont permis de couvrir la totalité de l'opération sans prélever sur nos réserves.

B- Assainissement

Les comptes de l'assainissement sont examinés et font apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement

Recettes	33 159 €	(21 952 € de redevance versée par les usagers)
Dépenses	43 806 €	(19 353 € d'intérêts sur les emprunts)

Déficit 2012	- 10 647 €	
Excédent reporté	+ 8 801 €	

Déficit réel	- 1 846 €	

Le fonctionnement est structurellement déficitaire, la redevance ne couvrant pas les frais financiers sur emprunt et autres dépenses. Il devra donc être abondé tous les ans par le budget général de la Commune à hauteur de 15 000 € environ.

Investissement

En 2011 nous avons reçu très tardivement une subvention du Conseil Général de 41 390 €.

Recettes	27 325 €	
Dépenses	31 453 €	dont 10 720 € remboursement d'emprunt

Déficit 2012	- 4 128 €	
Excédent reporté	+ 41 390 €	

Excédent total	+ 37 262 €	

C- CCAS

Les comptes du CCAS sont examinés et font apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement

Recettes	1 136 €
Dépenses	1 007 €

Excédent 2012	129 €

Les comptes 2012 sont approuvés à l'unanimité, hors la présence du Maire.

4°) DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le maire propose de verser les subventions suivantes :

ADIL :	52.00 €
Maison du Terroir Genouilly :	100.00 €
MFREO :	50.00 €
CAUE 71 :	110.00 €
MFR Charolais :	50.00 €
FNACA :	30.00 €
DDRA :	91.00 €

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Les subventions aux associations seront proposées au prochain conseil.

5°) VOTE DES TAXES LOCALES

Le Conseil décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition appliqués en 2012, soit :

- la Taxe d'habitation : 8.26 %,
- la Taxe foncière sur le bâti : 10,18 %,
- la Taxe foncière sur le non bâti : 37,21 %.

6°) BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2013 POUR LA COMMUNE

Fonctionnement

Recettes prévues 2013	126 496 €
Excédent 2012	102 803 €

Recettes totales	229 299 €
Dépenses prévues	229 299 € dont,
	68 758 € d'abondement au budget investissement
	15 000 € pour le budget assainissement
	10 000 € prévus pour la rénovation « Petit Patrimoine » (lavoir, fontaine...)
	4 000 € archivage

Investissement

Recettes	128 943 € (excédent 2012	50 730 €
	virement du fonctionnement	68 758 €
	divers	9 455 €)
Dépenses	128 943 € (voirie	61 000 €
	toilettes publiques	12 500 €
	borne incendie	9 700 €
	SYDESL Rimont et rue de l'Arcueil	7 589 €
	Remboursement d'emprunt	9 140 €)

Le Conseil Municipal confirme la réalisation de toilettes publiques extérieures pour remplacer les toilettes situées anciennement dans le couloir de la Mairie.

Le budget primitif 2013 de la commune est examiné et approuvé à l'unanimité.

La voirie a beaucoup souffert ces dernières années avec les travaux d'assainissement et du réseau d'eau potable, et d'enfouissement des réseaux aériens il est donc décidé de faire un important effort d'investissement concernant la voirie communale.

7°) BUDGETS ANNEXES 2013 : ASSAINISSEMENT ET CCAS

A- Assainissement

Fonctionnement

Recettes	48 207 € (virement fonctionnement redevances	15 000 € 22 000 €)
Dépenses	48 207 € (intérêts d'emprunt reprise déficit 2012	18 785 € 1 845 €)

Investissement

Recettes	61 557 € (excédent 2012	37 262 €
Dépenses	61 557 € (remboursement d'emprunt	11 257 €)

Une négociation sera menée avec le propriétaire du terrain mitoyen avec la lagune de Rimont et préempté dans la carte communale.

B- CCAS

Il est prévu une subvention du budget communal de 2 300 € pour solder les dépenses de 2012 et provisionner celles de 2013,

Les budgets primitifs 2013 pour l'Assainissement et le CCAS sont examinés et approuvés à l'unanimité.

8°) AFFECTATION DU RÉSULTAT 2012 & COMPTES DE GESTION 2012

Le Conseil municipal vote les comptes de gestion du trésorier pour la commune et l'assainissement.

Budget Commune

Le Conseil municipal décide d'affecter les résultats de 2012 comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2012 : 102 803,95 €
- Résultat reporté en fonctionnement (002) : 102 803,95 €
- Résultat d'investissement reporté (001) : 50 730,17 €

Budget Assainissement

Le Conseil municipal décide d'affecter les résultats de 2012 comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2012 en déficit : 1 845,57 €
- Résultat reporté en fonctionnement (002) : 1 845,57 €
- Résultat d'investissement reporté (001) excédent : 37 261,42 €

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité.

9°) AVANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

La fin des travaux est prévue fin avril 2013.

10°) QUESTIONS DIVERSES

- La journée de contrôle des branchements à l'assainissement est prévue pour le moi de mai, rappel est fait de l'obligation de remise d'un certificat d'assainissement collectif aux normes en vigueur et visé par le Maire pour la vente ou la cession de votre bien immobilier,

- Le travaux du réseau d'eau potable devraient être terminés fin avril 2013

- Le Maire présente le plan des travaux d'enfouissement des lignes aériennes du Bourg de Fley qui emprunteront la rue de l'Arcueil et une partie de la rue de la Fontaine y compris jusqu'à la place de la Fontaine. Ces travaux devraient être programmés pour le printemps 2014, ce qui oblige à remettre après cette date les travaux définitifs de réfection de la voirie.

- Rythmes scolaires : pour les écoles de Buxy, la réforme est remise à la rentrée 2014.

- Transport scolaire communal : il est convenu d'une réunion courant mai 2013

- Le 3ème adjoint prendra en charge l'organisation du fleurissement de la commune en temps voulu.

Le Maire,
François Gary.